SÉCURITÉ ROUTIÈRE Tous responsables

La Sécurité Routière dans l'Aisne Tableau de bord mensuel

Mai 2020

Données de l'observatoire départemental

	2020	2019	Variation 2019/2020	Aisne	National
Accidents	19	18	+1	+5,6%	-34,0%
Tués	2	3	-1	-33,3%	-15,6%
Blessés	18	19	-1	-5,3%	-36,7%

	Aisne	France
Indice de gravité	10,52	6,6

LES PRINCIPALES CAUSES

	Accidents corporels	%
Imprudence	6	31,5
Vitesse	4	21,1
Refus de priorité	3	15,7

	Accidents Mortels	%
Alcoolémie	1	50,0
Vitesse	1	50,0

Analyse du mois :

Suite au déconfinement, beaucoup d'accidents ont lieu en ce mois de Mai. Le département fait le constat de 2 accidents mortels ce mois-ci :

- Le 16 mai 2020 à 17h00 : le conducteur d'un scooter perd le contrôle de son véhicule, mord le bas côté et vient percuter l'angle d'une maison. (Alcoolémie – le conducteur du scooter : 41 ans décédé).

Le 21 mai 2020 à 18h00 : la conductrice de la moto perd le contrôle de celle-ci. (Vitesse – la conductrice de la moto : 26 ans décédée).

Focus sur les causes d'accidentalité dans le département pour le mois de Mai :

- L'alcoolémie et stupéfiants représentent : 4 accidents corporels
- Bilan : 1 tué et 3 blessés.
- L'imprudence et l'inattention représentent : 6 accidents corporels
- Bilan : **6** blessés.

LES LOCALISATIONS

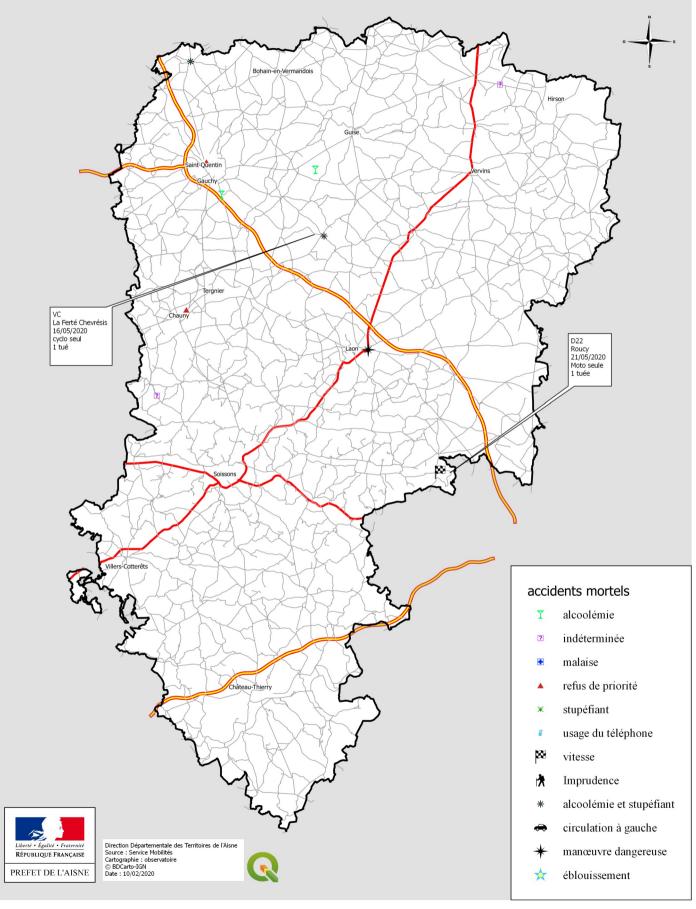
Accidents corporels	Hors agglo.	En Agglo.
Autoroutes	0	
RN	1	0
RD	10	1
vc	0	7

Accidents mortels	Hors agglo.	En Agglo.
Autoroutes	0	
RN	0	0
RD	1	0
vc	0	1

Validation des chiffres du mois précédent : 6 accidents corporels, 0 tué et 8 Blessés dont 4 BH définitifs

Sources: Remontées rapides des Forces de l'Ordre - Données non consolidées.

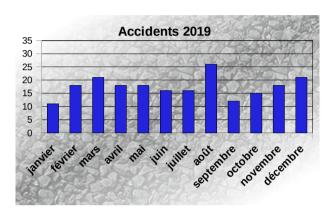
ACCIDENTS MORTELS DANS L'AISNE en 2020



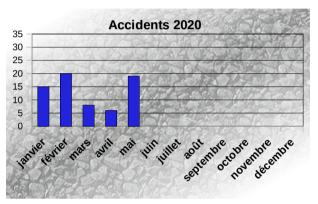
Bilan depuis le début de l'année

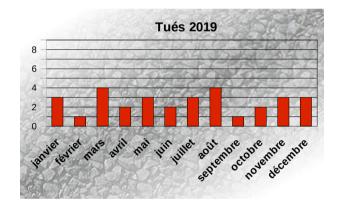
	2020	2019	Variation 2019/2020	Aisne	National
Accidents	68	86	-18	-20,9%	-30,4%
Tués	11	13	-2	-15,4%	-23,0%
Blessés	80	99	-19	-19,2%	-31,4%

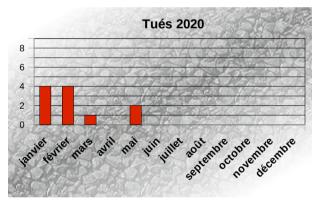
Bilans mensuels 2019

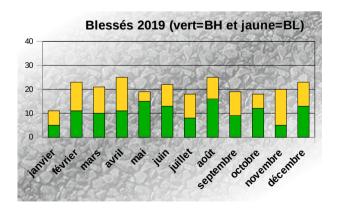


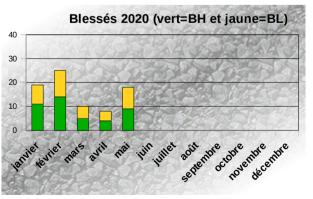
Bilans mensuels 2020











Bilan de Janvier 2020 à Mai 2020

<u>Bilan:</u> 66 Accidents corporels (dont 10 mortels) - 11 Tués - 80 Blessés **Indice de gravité** = **16,6 (France= 6,30)**

Principales causes des accidents corporels

Alcoolémie et stupéfiants	Imprudence	Vitesse
17 soit 25%	13 soit 19,1 %	12 soit 17,65 %

Principales causes des accidents mortels

Refus de priorité	Alcoolémie et stupéfiants	Indéterminée
3 soit 30 %	3 soit 30 %	2 soit 20 %
bilan : 3 tués	bilan : 3 tués	bilan : 2 tués

Localisation des accidents corporels

Type	Nombre	Hors agglomération	En agglomération
Autoroutes	3	3	
Routes nationales	6	6	0
Routes départementales	<mark>40</mark>	32	8
Voiries communales	19	1	18

Localisation des accidents mortels

Type	Nombre	Hors agglomération	En agglomération
Autoroutes	0	0	
Routes nationales	1	1	0
Routes départementales	<mark>6</mark>	4	2
Voiries communales	3	1	2

	Hors agglomération		En agglomération		
Accidents corporels	<mark>42</mark>	soit	61,8%	<mark>26</mark>	soit 38,2%
Accidents mortels	<mark>6</mark>	soit	60,0%	• <mark>4</mark>	soit 40,0%

Usagers impliqués dans les accidents corporels

	Véhicules Légers	cyclos	vélos	Piétons	Motos	Poids- lourds	Tracteurs	Transports en commun	Trottinette
Accidents corporels	96	4	8	10	13	10	1	0	1
Accidents mortels	20	1	1	3	1	2	0	0	0

Principales collisions dans les accidents corporels

VL seul	VL contre VL	VL contre piéton
18 soit 26,5%	8 soit 11,8%	7 soit 10,3%

Principales collisions dans les accidents mortels

VL contre piéton	VL seul	VL contre PL
2 soit 20%	2 soit 20%	1 soit 10%
Bilan: 2 tués	Bilan: 2 tués	Bilan: 2 tués

Quand se produisent principalement les accidents corporels?

Février 2020	Mai 2020	Janvier 2020
20 soit 29,4%	19 soit 27,9%	15 soit 22,1%

Les mois les plus mortels: Janvier et Février 2020 avec 4 tués/mois.

Mercredi	Samedi	Dimanche
14 soit 20,6%	14 soit 20,6%	11 soit 16,2%

Le jour le plus meurtrier est le mercredi (3 tués)

Répartition par jour et par tranches horaires des accidents corporels

Le mercredi et le samedi sont les jours où se produisent le plus les accidents corporels.

La tranche horaire pour : Le mercredi : de 8h à 16h

Le samedi : de 4h à 8h et de 16h à 20h.

Pour les accidents mortels, la tranche horaire accidentogène :

- de 16h à 20h pendant la semaine.
- Le dimanche de minuit à 8h du matin.

Conseil Départemental

Direction de la Voirie Départementale www.aisne.com

Site des services de l'État dans l'Aisne

Service départemental de la communication interministérielle www.aisne.gouv.fr

Gendarmerie Nationale

Escadron Départemental de Sécurité Routière Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile

Direction Départementale de la Sécurité Publique État-Major

Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale

Correspondant Départemental Sécurité http://dsden02.ac-amiens.fr/

Direction Départementale des Territoires

Observatoire Départemental et Coordination Sécurité Routière

Retrouvez de nombreuses informations et les dernières campagnes de la Sécurité Routière sur internet : <u>www.securiteroutiere.gouv.fr</u>